

Riddes, le 14 décembre 2018

A la rédaction du bulletin
officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N° 50 du 14 décembre 2018

COMMUNE DE RIDDÉS

Demande d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Riddes porte à la connaissance du public que Mme Betty BRENNER, domiciliée à la Route de Magrappé 49, 1993 Veysonnaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Rue Centrale 28, 1918 La Tzoumaz Parcelle N° 4752
Enseigne	Les Fougères
Prestations	Offre de prestations d'hébergement, de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture	du lundi au dimanche de 7h00 à minuit
Début de l'activité	dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

Riddes, le 14 décembre 2018

L'administration communale